

Présentation de la Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) Grand-Est

Rapporteur (s) :	Nicolas CHAILLET – Président d'UBFC
Service – personnel référent	Service Académique – Stéphanie Thomas
Séance du Conseil d'administration	26 septembre 2017

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Pour délibération | <input type="checkbox"/> |
| Pour échange/débat, orientations, avis | <input type="checkbox"/> |
| Pour information | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Autre | <input type="checkbox"/> |

Rapport :

Les SATT, Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies, sont des Sociétés par Actions Simplifiées créées par plusieurs établissements de recherche publique grâce au Programme Investissements d'Avenir (PIA). Elles ont pour vocation de maximiser l'impact socio-économique des résultats de la recherche académique et de favoriser la création d'emplois en France, en simplifiant, accélérant et facilitant le transfert de technologies et de connaissances de la recherche publique vers les entreprises de toute taille.

Les actionnaires de la SATT Grand-Est sont :

- la Caisse des Dépôts,
- l'ANR,
- l'Université de Bourgogne,
- l'Université de Franche-Comté,
- l'Université de Lorraine,
- l'Université de Technologies de Belfort-Montbéliard,
- l'Université de Technologies de Troyes,
- AgroSup Dijon,
- l'ENSM,MM,

- le CNRS,
- l'INSERM.

La SATT Grand-Est sera présentée par sa Présidente, Madame Catherine Guillemin.